

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

MERCREDI 21 OCTOBRE 2020

A 19h00

A LA SALLE DES FÊTES
(public restreint - 12 personnes maximum)

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Espondeilhan, le 15 octobre 2020

Le Maire, Christophe LLOP



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2020.
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1-Opposition au transfert d'office de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale
- 2-Convention d'assistance juridique et de représentation en justice avec la SCP d'avocats VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER et Associés - Autorisation de signature
- 3-Décision modificative n°2 - Budget principal
- 4-Questions diverses